



L'investissement social : quelle stratégie pour la France ?

Séminaire partenarial

PRÉSENTATION

Le séminaire « L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? » est conduit en partenariat par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), la Direction générale de la Cohésion sociale (ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes), la Fondation des Apprentis d'Auteuil, France Stratégie et le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po (LIEPP).

Orientation générale du séminaire

Ce séminaire a pour objectif de dresser l'état des lieux des connaissances sur l'investissement social, afin d'établir les conditions de pertinence et de faisabilité d'une telle stratégie pour la France, par comparaison avec d'autres pays. L'investissement social est une approche qui vise à donner une nouvelle orientation à la protection sociale, destinée à mieux équiper les individus dans leurs parcours de vie face à l'évolution des besoins sociaux, et à promouvoir une économie fondée sur la formation et la qualification. Elle souligne la nécessité d'intervenir le plus en amont des situations, dès la petite enfance notamment, afin d'anticiper et prévenir les risques sociaux.

Les métamorphoses de notre société bousculent profondément les fonctionnements traditionnels de l'État social et révèlent certaines de ses limites (crise de financement, crise d'efficacité, voire de légitimité). L'investissement social vise alors à apporter une nouvelle réponse publique potentiellement adaptée aux défis sociaux du moment : la couverture des anciens risques sociaux apparaît de plus en plus difficile (chômage, santé, retraites), alors que les nouveaux ne le sont encore que partiellement (pauvreté notamment des enfants et des familles monoparentales, difficultés d'insertion professionnelle, notamment des jeunes, des femmes et des moins qualifiés, dépendance), dans un contexte où les ressources financières sont contraintes.

Cette perspective ambitieuse notamment de compléter l'approche corrective et réparatrice des politiques sociales traditionnelles (compenser les difficultés lorsqu'elles adviennent ou le risque quand il se réalise) par l'ajout d'une approche plus préventive et « capacitante » (prévenir, anticiper, préparer pour avoir moins à réparer). Elle postule que les politiques sociales ne représentent pas seulement une

dépense, un coût ou une charge, mais sont susceptibles, dans certaines conditions, de procurer un retour sur investissement en termes social (voire sociétal), économique et financier.

Un premier enjeu du séminaire est de mieux définir le concept « d'investissement social ». L'investissement social recouvre une variété d'approches qui peuvent renvoyer à des optiques parfois différentes. Ces ambiguïtés appellent un travail d'analyse afin d'établir dans quelle mesure (et selon quelles alternatives) l'investissement social peut incarner un nouveau modèle d'action.

Un deuxième enjeu du séminaire est d'aller plus loin qu'un bilan documenté des connaissances et des principes de l'investissement social. Il est d'établir quels sont la pertinence et la faisabilité d'une stratégie d'investissement social pour ce qui concerne la France. Que faisons-nous d'ores et déjà en matière d'investissement social ? Dans quels domaines ? Selon quelles modalités et quels instruments ? Pour quels résultats ? Quelles sont les propositions de futures réformes qui paraîtraient les plus adaptées ou nécessaires ?

Un troisième enjeu du séminaire est d'adopter une démarche transversale, qui dépasse les cloisonnements institutionnels et articule les grands risques sociaux de la protection sociale avec les systèmes d'aide et d'action sociales, d'éducation-formation et sanitaire. Comment déployer la logique de solidarité le plus en amont possible, en la complétant d'une approche plus préventive, dans le sens d'un développement des « capacités » et d'un accompagnement des parcours de vie ? Quels en seraient les leviers ?

Un quatrième enjeu du séminaire concerne les possibilités d'évaluer objectivement la notion de « retour sur investissement ». Il s'agit toutefois de préciser cette notion, en établissant mieux la nature des retours attendus ainsi que les méthodologies d'évaluation.

Enfin, un dernier enjeu est celui du financement d'une stratégie d'investissement social. Faut-il augmenter les dépenses ? Faut-il redéployer les dépenses existantes, dès lors selon quels arbitrages ? En fonction des retours attendus, des modalités alternatives de financement et/ou de pilotage des dépenses sociales sont-elles à envisager ?

Ce séminaire partenarial souhaite faire dialoguer des universitaires et des experts, français et étrangers, et les acteurs nationaux et locaux dans le champ social.

Sept séances sur l'investissement social au cours de l'année 2016

SÉANCE 1

Atelier inaugural, « L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? », le 26 janvier 2016, France Stratégie

SÉANCE 2

« Investir dans l'enfance, pour le développement des capacités et contre la reproduction des inégalités », le 31 mai 2016, Caisse des allocations familiales (CAF) / Centre social, Lille

SÉANCE 3

« Lutter contre la pauvreté : coût social ou investissement ? », le 9 juin 2016, Auditorium du Musée de la Ville, Grenoble

SÉANCE 4

« Investir pour l'articulation vie familiale et vie professionnelle et l'égalité entre les femmes et les hommes », le 21 juin 2016, Sciences Po Paris

SÉANCE 5

« Investir dans la Jeunesse », le 21 septembre 2016, Fondation Apprentis d'Auteuil

SÉANCE 6

« Formation tout au long de la vie, politiques de l'emploi et vieillissement actif », octobre 2016, Sciences Po Paris

SÉANCE 7

Séance finale, le 10 novembre 2016, salle Laroque, ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes